

COMMUNE DE PANGE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.
Séance du 13 AVRIL 2015.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 avril 2015, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Roland CHLOUP, Maire.

Etaient présents :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| - Monsieur Roland CHLOUP | - Madame Anita LADAIQUE |
| - Monsieur Jean-Yves COLIN | - Madame Mireille LADAIQUE |
| - Madame Denise GAEHNKE | - Monsieur Jean-Baptiste LAURENT |
| - Monsieur Jean-Marie GAUTIER | - Monsieur Gérald LHENRY |
| - Madame Stéphanie GILBERT | - Madame Angélique MARINACCI |
| - Madame Nadine HUSSON | - Monsieur Marc MAYOT |

Etaient absents :

- Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN
- Monsieur Jacques HERRLICH
- Madame Aline MULLER

Procuration de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN à Monsieur Roland CHLOUP.

Conseillers en exercice : 15

Nombre de procurations : 1

Conseillers présents : 12

Nombre de votants : 13

Délibération n° 2015/301

Objet : Examen des décisions prises par la Commission Communale d'Aménagement Foncier lors de la réunion du 23 février 2015.

- Vu le procès-verbal de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de Pange reçu le 23 mars 2015 à la Mairie ;
- Vu les décisions prises par la CCAF qui ont modifié le projet initial ;
- Vu la possibilité pour les propriétaires de pouvoir exercer un recours en Commission Départementale de l'Aménagement Foncier ;
- Après examen, par les conseillers municipaux présents, de l'ensemble des réclamations et des décisions de la CCAF et plus particulièrement des décisions concernant la commune de Pange ;

Le Maire entendu,
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- Le Maire demande aux conseillers municipaux de se prononcer sur la volonté d'exercer un recours à la CDAF.
Résultat : 3 voix pour
10 voix contre
- La Commune de Pange n'exerce pas son droit de se pourvoir en Commission Départementale d'Aménagement Foncier.

Pour copie conforme.
Certification du caractère exécutoire.

Transmis le : 30.04.15

Pange, le 27/04/2015

Affiché le : 30.04.15

Le Maire,
R. CHLOUP

